REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport d'élection

Région
.....

Date de l'élection : .....

Document à renvoyer complété et signé pour le 31 octobre de l'année Guide au plus tard à observatoire@guides.be

1. Quorum de présence

Nombre :

- d'Unités dans la Région : .....
- d'Unités présentes : .....
- de procurations reçues : .....

Quorum requis pour que l'élection puisse avoir lieu :

- une seule voix est attribuée à chaque Staff d'Unité (**1 voix/Unité**), quel que soit le nombre de personnes dans le Staff ;
- **minimum 2/3 des Unités** doivent être **présentes ou** valablement **représentées** via procuration ;
- les représentants à l'Assemblée Générale doivent recueillir la majorité absolue (moitié des voix exprimées + 1 voix) ; le calcul se fait en ne tenant pas compte des abstentions (ex. : sur 10 votes, il y a une abstention ⇒ la majorité de 2/3 est à calculer sur 9 votes).

Explications utiles

- Chaque Région peut être représentée en Assemblée Générale par **4 personnes** qui ont le droit de voter lors de celle-ci, et sont donc membres effectifs de l'ASBL. La composition des votes est organisée comme suit :
  - ✓ 1 vote est réservé à un Cadre de Région **(Représentant 1)** ;
  - ✓ 1 vote est réservé à un membre du « terrain » (Animateur, membre d'une Route ou membre d'un Staff d'Unité de la Région) **(Représentant 2)** ;
  - ✓ Les 2 autres votes peuvent être portés par des Cadres de Région ou des membres du « terrain », au choix **(Représentant 3 et 4)**.
- Le **vote en CCU** concerne **l'élection des représentants du terrain ET des Cadres de Région**.
- En cas d'absence de représentant du terrain, la Région perd une voix en Assemblée Générale. Même chose en cas d'absence de représentant Cadre de Région.
- Une **Région qui n'a pas de Cadre de Région** mais qui désire participer aux votes de l'Assemblée Générale **peut se faire représenter par 3 personnes issues d'une ou plusieurs Unités de cette Région**. De cette manière, même les Unités sans Cadre de Région participent démocratiquement aux choix faits pour l'ASBL.
- La **liste des membres effectifs** (les membres qui reçoivent l'invitation personnalisée à l'Assemblée Générale et qui sont habilités à y voter) doit être consultable à tout moment au siège social de l'ASBL. C'est pour garantir la justesse de cette liste qu'il est demandé de désigner une personne du terrain qui puisse s'engager à participer aux deux AG annuelles requises par les Statuts de l'ASBL.
- **Chaque Région envoie ce rapport** d'élection complété et signé **au plus tard pour le 31 octobre** de chaque année à l'Observatoire. La liste des représentants en Assemblée Générale est fixée au 15 novembre. Après cette date, chaque Région conserve la possibilité de remplacer un ou plusieurs des quatre membres effectifs qui la représentent par la même procédure en CCU. Dans ce cas, la Région transmet le nouveau rapport d'élection avec les personnes qui représentent la Région pour la période restant à courir jusqu'au 15 novembre de l'année Guide suivante.

- **L'Assemblée Générale doit être constituée d'un minimum de 2/3 de personnes âgées de moins de 35 ans en vertu du décret Jeunesse** dont l'ASBL dépend, comme tous les autres mouvements de jeunesse. De ce fait, par principe de responsabilité collective :
  - **si, au 1/11, ce quota n'est pas respecté** au niveau de l'Assemblée Générale, la Région qui ne respecte pas ce quota à son niveau devra refaire une élection et élire des nouvelles personnes de moins de 35 ans au moins 4 semaines avant l'AG de décembre. Dans le cas contraire, la Région ayant moins de 2/3 de représentants de moins de 35 ans sera avertie de la perte de droits de vote par la Présidente de l'Assemblée Générale au plus tard 2 semaines avant la tenue de l'AG.
  - Si, **en cours d'année**, un représentant en AG de la Région est à remplacer et qu'il a moins de 35 ans, la personne à élire pour le ou la remplacer doit obligatoirement avoir moins de 35 ans.

2. Liste des représentants à l'Assemblée Générale

Ci-dessous, est entendu par

- « président de l'élection » : le Coordinateur de Région, ou membre mandaté par l'Équipe Fédérale au CCU pour faire l'élection ;
- « assesseurs » : les 2 personnes membres du CCU qui ne se présentent à l'élection, et qui sont choisis par les membres du CCU pour compter les votes.

La personne nommée **président de l'élection** est : .....

Les **2 assesseurs** sont :

1. ..... ET
2. .....

Représentant 1 à l'Assemblée Générale ■ Cadre de Région	
Nom :	Prénom :
Âge au 15/11 de cette année Guide : ☐ moins de 35 ans ☐ 35 ans ou plus	
Adresse + Code Postal + Ville :	
Numéro de téléphone :	E-mail :
Engagement Je m'engage à assister et à participer aux Assemblées Générales qui se dérouleront durant l'année Guide. Si je ne sais pas participer à une des Assemblées Générales prévues ou qui seraient convoquées de manière exceptionnelle, je m'engage à prévenir le Coordinateur de ma Région et à transmettre ma procuration à un autre représentant de l'AG qui est Cadre de Région. **Signature :**	
Le candidat a recueilli : ..... Voix POUR ..... Voix CONTRE ..... ABSTENTION(S)	
Signatures du ou de la président de l'élection et des assesseurs : *Président de l'élection :* *Assesseur 1 :* *Assesseur 2 :*	

Représentant 2 à l'Assemblée Générale	■ Membre d'Unité
Nom :	Prénom :
Âge au 15/11 de cette année Guide : ☐ moins de 35 ans ☐ 35 ans ou plus	
Adresse + Code Postal + Ville :	
Numéro de téléphone :	E-mail :

Engagement

Je m'engage à assister et à participer aux Assemblées Générales qui se dérouleront durant l'année Guide. Si je ne sais pas participer à une des Assemblées Générales prévues ou qui seraient convoquées de manière exceptionnelle, je m'engage à prévenir le Coordinateur de ma Région et à transmettre ma procuration à un autre représentant de l'AG qui est membre du terrain.

Signature :

Le candidat a recueilli : ..... Voix POUR ..... Voix CONTRE ..... ABSTENTION(S)

Signatures du ou de la président de l'élection et des assesseurs :

Président de l'élection : *Assesseur 1 :* *Assesseur 2 :*

Représentant 3 à l'Assemblée Générale	☐ Cadre de Région ☐ Membre d'Unité
Nom :	Prénom :
Âge au 15/11 de cette année Guide : ☐ moins de 35 ans ☐ 35 ans ou plus	
Adresse + Code Postal + Ville :	
Numéro de téléphone :	E-mail :

Engagement

Je m'engage à assister et à participer aux Assemblées Générales qui se dérouleront durant l'année Guide. Si je ne sais pas participer à une des Assemblées Générales prévues ou qui seraient convoquées de manière exceptionnelle, je m'engage à prévenir le Coordinateur de ma Région et à transmettre ma procuration à un autre représentant de l'AG qui est Cadre de Région ou membre du terrain.

Signature :

Le candidat a recueilli : ..... Voix POUR ..... Voix CONTRE ..... ABSTENTION(S)

Signatures du ou de la président de l'élection et des assesseurs :

Président de l'élection : *Assesseur 1 :* *Assesseur 2 :*

Représentant 4 à l'Assemblée Générale	☐ Cadre de Région	☐ Membre d'Unité
Nom :	Prénom :	
Âge au 15/11 de cette année Guide : ☐ moins de 35 ans ☐ 35 ans ou plus		
Adresse + Code Postal + Ville :		
Numéro de téléphone :	E-mail :	
Engagement Je m'engage à assister et à participer aux Assemblées Générales qui se dérouleront durant l'année Guide. Si je ne sais pas participer à une des Assemblées Générales prévues ou qui seraient convoquées de manière exceptionnelle, je m'engage à prévenir le Coordinateur de ma Région et à transmettre ma procuration à un autre représentant de l'AG qui est Cadre de Région ou membre du terrain. **Signature :**		
Le candidat a recueilli : ..... Voix POUR ..... Voix CONTRE ..... ABSTENTION(S)		
Signatures du ou de la président de l'élection et des assesseurs : *Président de l'élection :* *Assesseur 1 :* *Assesseur 2 :*		